



Commune de
GOUVY

Procès-verbal de la réunion de la CCATM du 20.10.2015

1. Lieu et date

Administration communale de Bovigny, le 17 novembre 2015 à 20h.

2. Présences

Présent(e)s : Gandjean Marc, ~~Huet Auguste~~, ~~Amory Bruno~~, Léonard Willy, Massard Jean-Marie, ~~Tourteau Isabelle~~, ~~Creppe François~~, ~~Caprasse Brigitte~~, Schröder Diane, ~~Neysen Antoine~~, ~~Jacoby Sébastien~~, ~~George Amélie~~, ~~Bissen Bernard~~, Melchior Jean-Louis, ~~Pertzenheim Didier~~, Dechène Marc, ~~Monvoisin Pierre~~, ~~Andrieu Guy~~, Wangen Jean-Michel, Moutschen Benoit, Everbecq Thérèse, Meunier Michel, ~~Honnuy Marc~~, ~~Haan Michel~~, Neve Michel, Louis Cédric, ~~Gobeaux Frédéric~~, ~~Tourteau Claude~~, Syne José, ~~Lejeune Jules~~ (échevin), Ralet Noémie (CATU).

Excusé(e)s : Huet Auguste, Amory Bruno, Tourteau Isabelle, George Amélie, Gobeaux Frédéric, Lejeune Jules (échevin).

Invité(es) présent(es) : /

1. Le président ouvre la séance à 20h04

2. Approbation des PV des réunions précédentes

Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2015 moyennant la modification suivante :

Pour le point 4, Préciser que les avis émis sont ceux d'un des groupe de travail de la CCATM.

3. Schéma de Structure Communal : Analyse du nouveau rapport d'août 2015 du bureau Agora : corrections, suggestions, avis

REMARQUES :

Diagnostic :

P.22 : en 2015, il y avait 5048 habitants, à corriger. Ne pas prendre en compte le nombre de réfugiés.

P.25 : densité = 30.5 habitants/km², à corriger

P.25 : ménage d'une seule personne = isolé, à corriger

P.129-... : revoir TOUTES les analyses atouts-opportunités-faiblesses-menaces. La méthodologie de l'analyse AFFOM repose sur l'appréciation des Forces et Faiblesses

propres à la ressource étudiée, (que la ressource soit un territoire ou un bâtiment ou une entreprise) et sur les Opportunités et Menaces extérieures et indépendantes à la ressource étudiée (ex. modification de la législation fiscale, taux d'intérêt en baisse, demande étrangère en croissance,..). Ici la plupart des menaces relevées sont en fait soit des Faiblesses ou des recommandations mais pas des Opportunités ou Menaces. Ex. La présence d'un zoning Pôle Bois est une force et pas une faiblesse, ni une menace.

P.155 : vérifier les chiffres du graphique (figure 156)

P.160 : vérifier les pourcentages des deux tableaux, ils ne sont pas corrects.

P.161 : dans la conclusion, rajouter : pour attirer de nouveaux habitants, il serait opportun de développer de nouvelles zones d'entreprises pour accueillir les candidats entrepreneurs créateurs d'emplois, notamment via l'extension du zoning de Schmiede.

P.184 : dans le tableau, la population active est la même pour 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015, à vérifier et corriger.

P.208: vérifier le nombre de visiteurs/an pour le Knauf.

P.214: vérifier l'offre d'hébergements touristiques. Il faut reprendre les chiffres de l'étude de Syne sc dans le tableau de la page 58, avec un total de 4.938 lits.

La Ferme Klein Rost n'est pas un camping mais une activité saisonnière de camping à la ferme.

P.229: à Courtil, c'est un centre pour réfugiés de Fédasil et à Beho de la Croix rouge. À corriger.

P.232 : les eaux usées sont en partie rejetées dans les cours d'eau. À corriger.

P.238 : il y a une deuxième ligne de gaz qui passe dans la commune (à Langlire). Il s'agit d'une ligne de transport et anciennement une ligne de distribution. À localiser et rajouter.

P.239 : Vérifier si les antennes renseignées existent réellement. Pas d'antenne GSM à Lomré

P.254 : vérifier le pourcentage. La hausse ne semble pas exacte.

P.284 : surface disponible en zone d'habitat et d'habitat à caractère rural = 466ha, à corriger. Rajouter dans les enjeux :

- La rénovation des anciennes habitations et de l'habitat rural en général

P.285 : Rajouter dans les enjeux :

- créer des espaces sécurisés de mobilité pour les piétons et les vélos dans tous les villages et entre les villages.

P.287 : Rajouter dans les enjeux :

- développer l'égouttage collectif dans toute la commune.
- Extension du zoning de Schmiede

Objectif et options de développement :

P.11 : 7000 habitants en 2030 est une option irréaliste. Il faudrait proposer une croissance raisonnable en fonction du passé.

P.12 : rajouter dans les objectifs d'orientation territoriale :

- soutenir la rénovation des anciens bâtiments

P.16 : Proposer des bureaux relais à loyer réduit, pépinières d'entreprises, pour les jeunes entreprises de services avec un partage de locaux, d'équipements et de services.

Mesures d'aménagement :

P.14 : Pourquoi ne pas proposer également de nouvelles zones d'habitat à Cherain, entre les branches de l'étoile actuelle, pour renforcer la centralisation de l'habitat vers le cœur du village ?

P.17 : 12 ans et pas 120 ans, à corriger.

P.32 : La commune de Gouvy perd beaucoup trop de zone agricole.

AVIS :

A l'unanimité, les membres de la CCATM sont favorables à la réalisation d'un schéma de structure sur le territoire de la commune de Gouvy mais le dossier proposé par le bureau Agora est incomplet et mal conçu. Le document est à revoir.

Les membres de la CCATM se sont également prononcés sur les pôles secondaires, les zones différées et enfin l'opportunité de proposer un moratoire de 15 ans pour ces zones différées.

- Les pôles secondaires tels que renseignés dans le dossier :
7 contre .
3 pour
Ils proposent que les villages titulaires des anciennes communes : Bovigny, Beho, Limerlé, Cherain, Montleban soient pôles secondaires
- Les zones différées telles que renseignées dans le dossier :
5 contre
5 pour
- Un moratoire de 15 ans pour la mise en application des zones différées :
4 pour
6 contre

4. Divers

5. Le président clôture la séance à 23h00.

La Secrétaire

Le Président

Noémie Ralet

José Syne